

Lyon : 5 mois de prison avec sursis pour le cocaïnomane ayant tabassé la policière

écrit par Christine Tasin | 30 juillet 2018



Le pauvre homme ! Interpellé par la police ! On ne peut plus être tranquille dans la rue de nos jours. Qu'attend Macron pour dissoudre le corps des policiers ?

Le pauvre homme ! Il détenait de la cocaïne... comme si c'était une tare à l'heure où les salles de shoot sont voulues, organisées, installées... par les autorités elles-mêmes...

Le pauvre homme ! Il refuse de se laisser faire et de se laisser interpellé. Faut comprendre. A l'heure où les Présidents de la République vont au chevet de dealers ayant un problème au fondement ou emploient des voyous, sa révolte est légitime, non ?

Le pauvre homme ! En garde à vue alors qu'il avait ingéré de la cocaïne, c'est gonflé de la part des policiers. Et risqué... S'il était mort à la suite de son malaise, Lyon n'aurait-il pas flambé ?

Le pauvre homme ! Il a frappé si sauvagement la policière municipale qui tentait de l'interpeller qu'elle a gagné 45

jours d'ITT. Faut comprendre, aussi, on n'arrête pas des drogués. Ce sont, forcément, des déprimés, des déséquilibrés, des malheureux qui ne savent pas ce qu'ils font.

Le pauvre homme ! Il ne se rend pas à la convocation au commissariat... C'est bien normal, non ? Si on ne peut plus sniffer – et plus si affinités – tranquille sous Macron, où va-t-on ?

Le pauvre homme ! Une perquisition pour si peu... Quelle humiliation, quelle violence !

Alors les juges, cléments, ont fait ce qu'il fallait faire... Seulement 5 mois de prison et avec sursis... L'heureux homme !

Euh... combien ils ont pris les zozos qui ont, pour l'un, mis des lardons dans une boîte à lettres de mosquée et pour l'autre tué son cambrioleur ?

Respectivement 6 mois de prison avec sursis et 12 ans de prison ferme.

<http://www.atlantico.fr/decryptage/6-mois-prison-avec-sursis-pour-avoir-depose-lardons-devant-mosquee-volonte-eviter-embraselement-collectif-justifie-elle-telle-2780478.html>

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/loire-atlantique-il-tue-son-cambrioleur-12-ans-de-prison-ferme-5449527>

Un Lyonnais de 18 ans a été interpellé ce lundi, dans le 3^e arrondissement de Lyon, lors de sa présentation au commissariat, pour avoir détenu 3 grammes de cocaïne, mais aussi pour avoir frappé une policière quelques mois auparavant.

Le jeune homme ne s'est pas laissé faire lors de son interpellation le 11 mai dernier. Il a été retrouvé en possession de cocaïne dans le 8^e arrondissement de Lyon. Le Lyonnais s'est fortement débattu en frappant une policière municipale, qui a obtenu 45 jours d'incapacité totale de travail. Cependant, sa garde à vue a dû être levée puisque le jeune homme a fait un malaise par rapport à l'ingestion de

stupéfiants.

Par la suite, le Lyonnais ne s'est pas présenté aux convocations au commissariat, une perquisition a donc été menée à son domicile. Les enquêteurs y ont découvert 2,6 grammes de cocaïne ainsi que 2410 euros.

L'intéressé a partiellement reconnu les faits. Il a été présenté au parquet ce mercredi et a été condamné à 5 mois de prison avec sursis et confiscation des scellés.

<https://www.lyonmag.com/article/96475/lyon-sous-l-8217-emprise-de-la-cocaine-il-tabasse-une-policriere>